

Betton infos

février 2018

n°421 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

PLUi* :

volonté de préserver notre cadre de vie

***Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Actualités en bref

■ Recensement

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Cela implique obligatoirement de se présenter à la Journée Défense Citoyenneté, laquelle déclenche une inscription automatique à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile actuel. Toutefois, il appartient aux jeunes gens de **vérifier avant le 31 décembre de l'année précédant leur 18^{ème} anniversaire** que la commune a bien été informée de l'accomplissement de cette journée et que l'inscription électorale a donc bien été prise en compte. Pour les retardataires qui se feraient recenser hors délai réglementaire, l'inscription sur les listes électorales risque de s'en trouver décalée. Dans cette hypothèse, les intéressés devront procéder eux-mêmes à cette démarche volontaire. Renseignez-vous à l'accueil de votre Mairie.

■ Don de sang

L'amicale de Donneurs de Sang Bénévoles de Betton, sous l'égide de l'Établissement Français du Sang (EFS) organise sa prochaine collecte le **samedi 10 février** de 10h à 16h30. Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Plus d'informations au 06 43 13 23 35 et sur www.donusang.net

■ Sortez en bus !

Le dispositif de Rennes Métropole « Sortez en bus ! » propose aux habitants de profiter d'une sélection de représentations dans les salles de Rennes à prix réduits et sans utiliser sa voiture.

■ **Mairie : horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports et cartes d'identité sur rendez-vous
mairie-info@betton.fr
www.betton.fr
02 99 55 81 01

■ **Le Pôle Aménagement de la Ville**
est ouvert au public :
- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi de 13h30 à 17h
- mercredi de 8h30 à 12h30.



L'ACTUALITÉ DU MOIS

Vos rendez-vous en un clic

Afin de faciliter vos démarches administratives, la Ville met en place **ClicRDV**, une solution de prise de rendez-vous en ligne accessible 24h/24 et 7j/7, pour toutes les démarches relatives aux premières demandes ou aux renouvellements des cartes nationales d'identité et des passeports biométriques, ainsi qu'à la constitution des dossiers de PACS. **ClicRDV, c'est plus simple et plus rapide que par téléphone ! Prenez rendez-vous dès maintenant sur www.betton.fr**

Les prochains spectacles auront lieu le **samedi 17 février** à 15h au TNB pour *L'actrice* de Pascal Rambert, une pièce sur l'amour du théâtre et sur le métier d'acteur et le **vendredi 16 mars** à 20h au Couvent des Jacobins avec *La musique fait son cinéma*, par l'Orchestre Symphonique de Bretagne pour explorer, le temps d'un concert, cet inséparable duo, musique et cinéma, qui a inspiré nombre de compositeurs et réalisateurs. Renseignements et réservations auprès de Danièle Stephan au 02 99 55 94 91 ou Nicole Cherel au 02 99 55 74 02.

■ Animations Betton Ludique

Les prochaines animations régulières proposées par Betton Ludique auront lieu **samedi 10 février** à 14h à la médiathèque pour les familles et **jeudi 22 février** à 20h30 dans l'auditorium pour un public adulte. Plus de renseignements : betton.ludique@gmail.com

■ Recensement INSEE

Le recensement de la population se poursuit **jusqu'au 24 février**. 400 logements sont concernés et leurs occupants sont invités à répondre par Internet grâce au code d'accès remis par l'agent recenseur.

■ Aide aux aidants

La prochaine séance de l'aide aux aidants sera consacrée à la parole. Elle aura lieu le **mercredi 28 février** à la résidence de l'Ille. Renseignements et inscriptions au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

■ Inscriptions dans les écoles

Vous pouvez, dès à présent, effectuer l'inscription scolaire de votre enfant en école publique pour la rentrée de septembre prochain. Il vous suffit d'imprimer le formulaire de demande téléchargeable en ligne sur le site www.betton.fr. L'imprimé rempli est à remettre à l'accueil du centre administratif muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Un certificat de pré-inscription vous sera envoyé par la suite. Vous devrez prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école pour finaliser l'inscription. Pour les enfants nés en 2016, l'inscription en Mairie ne garantit pas l'admission à l'école maternelle qui est conditionnée par les places disponibles. Renseignements auprès de Madame Uguet du service Ecoles/Petite Enfance par mail ou par téléphone au 02 99 55 81 17.

■ Nouveaux horaires de la déchèterie

La déchèterie accueille désormais le public du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h avec seulement une demi-journée de fermeture nécessaire pour l'entretien du site, le jeudi après-midi. Pour les nouveaux horaires se reporter à la page 19.

■ Soirée-débat

La MSA des Portes de Bretagne et le Clic Ille et Illet organisent une soirée-débat sur le thème : « Les écrans au quotidien, parlons-en ! » le **mardi 6 février**, à 20h, Salle des Tilleuls à Chevaigné.



s o m m a i r e

- 3 à 5 ■ **VOEUX**
Cérémonie des vœux aux bettonnais du 5 janvier
- 6 et 7 ■ **VIE MUNICIPALE**
Conseil Municipal du 17 janvier
Cérémonie des vœux de Rennes Métropole
- 7 ■ **CONCERTATION**
Réinventons notre ville
- 8 ■ **PORTRAITS ÉCONOMIQUES**
Essentiel & Domicile
Bar Le Trégor
- 9 ■ **JEUNESSE**
Semaine de la parentalité
- 10 et 11 ■ **DOSSIER**
La crèche Polichinelle s'agrandit
- 12 et 13 ■ **CULTURE**
Iron Panda #1
Steve McCurry, une belle aventure
Exposition Léna d'Azy
- 13 ■ **MÉDIATHEQUE**
Les rendez-vous
- 14 ■ **ANIMATION**
La ferme s'anime
- 15 à 17 ■ **VIE ASSOCIATIVE**
L'atelier partagé
Actualité des associations
- 17 ■ **EXPRESSION DE LA MINORITÉ**
- 18 ■ **JE CHANGE CELA CHANGE TOUT**
L'auto partage, c'est parti !
- 19 et 20 ■ **AGENDA, CLIN D'OEIL**

Cérémonie des vœux : une nouvelle formule

Vendredi 5 janvier à La Confluence, le Maire, Michel Gautier, a présenté ses vœux aux Bettonnais, sous une forme inédite : un échange avec le journaliste Vincent Simonneaux.

« En ce début d'année, je vous souhaite au nom de tous les élus du Conseil Municipal, bonheur, santé, réussite et prospérité, à vous, à vos familles, à vos associations, à vos institutions... nous vous souhaitons une année ensoleillée et heureuse.

Par rapport aux années passées, nous avons voulu changer le format de cette soirée des vœux, puisque nous sommes dans un nouveau lieu, la salle de La Confluence. Nous avons donc fait appel à un journaliste, Vincent Simonneaux. Le principe : des questions-réponses sous forme d'interview. »

La Confluence, une nouvelle salle pour de nouveaux usages
Vincent Simonneaux : On est parti pour environ une demi-heure d'interview, questions-réponses, afin de faire une sorte d'état des lieux de ce qui se passe à Betton : investissements, actualités, projets... On peut peut-être commencer par là, Monsieur le Maire : dans votre esprit, cette salle,

c'est quoi ? C'est une nouvelle salle de spectacle de la Métropole ? Je sais qu'il y en a une qui se construit pas loin d'ici à Saint-Grégoire. C'est ce que vous voulez faire aussi ?

Michel Gautier : Ce n'est pas tout à fait la même chose. Ce lieu a été construit en 1976, donc il a déjà une longue histoire ; il accueillait des manifestations sportives, mais pas seulement. Nous avons voulu, dans un premier temps, répondre aux besoins de la vie associative pour ses nombreux événements : spectacles de danse, théâtre, repas, moments festifs, etc. Par ailleurs, cela faisait longtemps, avec les élus, que nous nous posions la question suivante : « quelle programmation culturelle pouvons-nous installer tout en gardant une mixité d'usages ? ». Vous l'avez vu pour certains d'entre vous, nous avons accueilli Alan Stivell il y a quelques mois ; la salle était remplie et c'était une très belle soirée. On sent qu'il y a une vraie appétence, une vraie envie des Bettonnais vis-à-vis de la production culturelle.



La ZAC de la Plesse.

De nombreux investissements en 2017

Vincent Simonneaux : On revient sur les investissements. C'est vrai qu'ici il y a eu des travaux sur une bonne partie de 2016 et 2017. À tel point qu'en 2017, lorsque je venais à Betton avec mes collègues de TVRennes faire des reportages, on savait qu'on devait prendre un peu plus de temps que d'habitude, la faute aux interminables feux alternés de la rue de Rennes. Est-ce qu'on peut dire que, pour la requalification de la rue de Rennes, le plus dur est derrière vous aujourd'hui ?

Michel Gautier : Le plus dur est fait. Néanmoins, les gros travaux se terminent. Il faut savoir que deux kilomètres coûtent cinq millions d'euros. Il était nécessaire de requalifier l'entrée de ville, c'était une demande forte des habitants ainsi qu'un engagement électoral de l'équipe municipale de redonner de la transparence sur la voie d'eau. Quand les gens arrivent à Betton, ils ne voient rien de Betton. Ils ne voyaient que les bâtiments Lactalis. Quand ils seront démolis, ce sera différent : il y aura de l'habitat en lanières. Cette démarche de rénovation urbaine donnera une entrée de ville beaucoup plus qualitative.

Vincent Simonneaux : C'était un chantier important, est-ce qu'il y a eu des bonnes surprises ou des mauvaises surprises pendant le chantier ?

Michel Gautier : On a eu des mauvaises surprises. À Betton, il y a eu une

usine de charbon de bois et d'alcool de méthylène dans les années 1910. La transformation était faite sur le site de la Motte d'Ille. Quand les ouvriers ont creusé, il y a eu des remontées de gaz, ce qui a entraîné des manœuvres de mises en sécurité, et un surcoût important de 400 000 €.

Vincent Simonneaux : Est-ce que le résultat est conforme à vos attentes ?

Michel Gautier : Nous sommes assez impatients. On aimerait déjà voir les arbres en fleurs. On aura surtout une piste cyclable, une voie douce et ça c'est intéressant car à Betton il y a une réelle passion pour le cyclisme, les gens vont au travail à vélo. Il nous fallait donc être exemplaire.



Dépollution rue de Rennes.

Vincent Simonneaux : Un autre chantier dont il a beaucoup été question en 2017, celui du passage souterrain sous la gare. Un gros chantier qui a nécessité l'interruption du trafic ferroviaire pendant deux jours. Mais là, vous n'avez rien payé !

Michel Gautier : Un peu quand même. Mais cela a coûté à la région et à la SNCF 4 millions d'euros alors que le passage d'une trémie sous la voie coûterait 11 millions d'euros. Pour l'heure, la Mairie a payé 50 000 euros d'étude car ce passage souterrain pourra, à terme, devenir une liaison inter-quartiers.

Vincent Simonneaux : Puisqu'on parle de voie ferrée, on est obligatoirement interpellé par le drame de Millas qui a eu lieu il y a quelques semaines. Les gens ont forcément une petite appréhension au moment de s'engager sur un passage à niveau. Il y en a deux dans le centre de Betton, un troisième si l'on va jusqu'à Maison Blanche. Est-il prévu de les effacer ?

Michel Gautier : Oui. Maison Blanche est classé comme dangereux car il y a eu des morts. Lors d'une réunion à la Préfecture, le Préfet a demandé à ses services d'accélérer la mise en œuvre d'un passage à niveau. Betton a quatre passages à niveaux, dont deux avec un fort trafic et pour le passage à niveau n°7 les études de réalisation d'une trémie sont entamées depuis trois ans. Ce sont des dossiers très longs. Nous sommes allés au Ministère des Transports et à la rencontre de pas mal de décideurs. Ce travail est piloté par Rennes Métropole et devrait aboutir en 2025. C'est une priorité.

Vincent Simonneaux : En 2017 on a également beaucoup parlé de l'urbanisation de la Plesse. Est-ce qu'on peut rappeler le projet, le calendrier, le nombre de logements ?

Michel Gautier : Le projet se caractérise par la construction de 600 logements. Mais le projet de la Plesse est étroitement lié à celui de la trémie : les opérateurs immobiliers précisent qu'ils ne viendront s'installer que lorsque la trémie sera réalisée.

Une progression démographique maîtrisée

Vincent Simonneaux : On l'a appris récemment : Betton figure parmi les 10 villes de Rennes Métropole qui ont la progression démographique la plus forte. Qu'est-ce que ça vous inspire ?

Michel Gautier : On ne court pas après les habitants. En 2017, à Betton, il y a eu 197 nouveaux habitants. D'autres communes ont des chiffres beaucoup plus importants. Il y a des anciens maires dans la salle qui pourront en témoigner : nous avons toujours eu ce souci de maîtrise du foncier, c'est-à-dire, de faire en sorte que le développement de la ville soit harmonieux. Betton grandit donc raisonnablement. Nous sommes à 11 198 habitants. Le premier cadastre de Betton date de 1818 ; il y avait alors 2000 habitants. Deux siècles après, il y en a 11 000. Ce qui fait une moyenne de 45 habitants par an ; cela ne s'est pas passé comme ça, bien sûr. Selon l'INSEE, le développement de Betton a eu lieu en 1975 avec notamment la construction de la Haye Renaud. Il faut donc relativiser la croissance des villes, et l'analyser selon différents paramètres.

500 nouveaux emplois en 2019

Vincent Simonneaux : Je voudrais qu'on aborde maintenant le contexte économique. Près de 400 acteurs économiques à Betton, 3000 salariés. Est-ce que de nouvelles entreprises vont venir s'installer ?

Michel Gautier : L'entreprise OET viendra s'installer à côté d'Artefacto en 2019. L'entreprise va employer près de 300 salariés. Cette implanta-

La ZAC de Bel Air.



La ferme de la Chaperonnais.

tion va générer d'importantes retombées économiques, pour la restauration par exemple. On est également en discussion avec le groupe La Poste qui pourrait venir s'installer sur le site des Rignés (plateforme colis de 150 emplois) et AD Automobiles (50 emplois). Ce qui fait un total de 500 nouveaux emplois.

L'agriculture à l'honneur en 2018

Vincent Simonneaux : L'économie c'est aussi l'agriculture. À Betton, combien y-a-t-il de fermes en activité ?

Michel Gautier : Il y a 33 sièges agricoles, la plupart tournés vers le lait, avec également des reconversions en bio. Ce que nous avons bien réussi à Betton, c'est de permettre à des exploitants de venir en lisière d'habitat et de valoriser des terres agricoles... C'est la ville à la campagne.

Vincent Simonneaux : Le comice agricole est d'ailleurs à Betton cette année...

Michel Gautier : Oui. Il se déroulera le 7 juillet prochain en face du complexe sportif de la Touche. Concours

de labours, d'animaux... On attend de nombreux visiteurs. C'est pourquoi Laurence Besserve, Adjointe à l'Environnement, a souhaité que l'agriculture constitue le fil conducteur de l'année 2018.

Les grandes échéances pour 2018

Vincent Simonneaux : Quelles sont les échéances de l'année à venir ?

Michel Gautier : L'extension du hall administratif de la Mairie, l'aménagement du Trégor qui va se terminer en 2018 avec la fin du transfert des magasins en 2019, le complexe sportif des Omblais (le permis de construire est déposé), le début de la rénovation du groupe scolaire des Omblais... Il y a également l'extension de la crèche Polichinelle.

Vincent Simonneaux : La vie scolaire sera donc au cœur de vos priorités pour ces cinq prochaines années ?

Michel Gautier : Oui, car l'équipement des Omblais est obsolète alors que les effectifs scolaires, eux, sont constants. Il y aura également l'aménagement de la place Charles de Gaulle, dans la continuité de ce qui a été fait devant La Confluence et le Prieuré. La ville l'a acheté il y a dix ans, ce n'est pas pour l'abattre aujourd'hui. Je tiens à ce que cela soit clair. On réfléchit à la manière d'optimiser ce lieu qui date du 12^{ème} siècle, pour principalement un usage associatif. Les anciens préfabriqués de l'école maternelle seront détruits pour avoir une reconquête paysagère. A terme on prévoit également une restauration de l'Abbaye ; j'y tiens beaucoup, ainsi que mes collègues élus, elle ne sera pas détruite.



CONSEIL MUNICIPAL

du 17 janvier 2018

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Débat sur les orientations générales du PADD : modération de la consommation de l'espace

Conformément au code de l'urbanisme, un premier débat sans vote sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration s'est tenu entre fin 2016 et début 2017 dans les 43 conseils municipaux de Rennes Métropole, et notamment le 9 novembre 2016 lors de notre conseil municipal, puis en conseil métropolitain le 2 mars 2017.

Le PLUi projette le territoire métropolitain dans les 15 prochaines années, en relevant les défis auxquels il est confronté. Le futur PADD du PLUi s'articule autour de 3 grandes parties :

- Renforcer la dynamique métropolitaine au bénéfice de son territoire et de la Bretagne.
- Mettre en place une armature urbaine conciliant attractivité, proximité et sobriété.
- Inscrire la métropole dans une dynamique de transition.

Par ailleurs, le PADD doit fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain (inférieurs aux 3 630 hectares de potentiel urbanisable). Le développement de la métropole se poursuivra en renforçant les actions d'intensification des espaces déjà urbanisés ou les opérations de renouvellement urbain dans l'objectif de préserver les espaces agricoles et naturels.

ÉLABORATION DU PLUI

Débat sur les orientations générales du projet de Betton

Le projet communal de Betton s'articule autour de 3 grands axes :

- Une ville accueillante et maîtrisant son développement urbain.



- Des déplacements orientés vers les modes actifs et les modes doux.
- Un cadre de vie préservé, un patrimoine local valorisé.

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLUi, les élus municipaux ont débattu des orientations générales du projet communal. Ce document, qui sera traduit dans le PLUi sous la forme d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation, définit les grandes orientations stratégiques et spatiales de développement de la commune à l'horizon 2035.

Ces orientations ont fait l'objet de nombreux échanges par thématique, lors des commissions Cadre de Vie élargie à l'ensemble du Conseil Municipal.

AMÉNAGEMENT DU TRÉGOR

L'aménagement des espaces publics relève simultanément de la compétence de Rennes Métropole et de la commune de Betton. La Ville a une forte volonté de reconquérir les abords du centre commercial du Trégor. L'opération de renouvellement urbain sur ce secteur a pour but de renforcer l'attractivité du centre commercial et son animation. La volonté est également d'optimiser et de sécuriser les déplacements piétons-cycles afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Le projet prévoit le réaménagement de l'avenue d'Armorique et de la place du centre commercial. Le coût global de l'opération se décompose de la manière suivante :

- 888 418,44 € TTC pour les compétences relevant de Rennes Métropole : l'aménagement des espaces publics relatif à la voirie (chaussées, trottoirs, bordures, etc).

aux réseaux divers (assainissement pluvial), à l'éclairage et au mobilier urbain.

- 91 505,41 € TTC pour les compétences relevant de la commune de Betton, à savoir : engazonnement, plantation d'arbres, etc. et le mobilier urbain lié à la propreté (corbeilles).

Les travaux devraient débuter en mai 2019. Afin d'assurer une parfaite coordination des interventions, les deux collectivités ont décidé, de désigner Rennes Métropole comme maître d'ouvrage unique pour l'aménagement des espaces verts et du mobilier urbain.

LOTISSEMENT DE LA TOUCHE

Autorisation de déposer la demande de permis d'aménager

Afin de répondre à une demande toujours plus forte de logements, la ville de Betton doit disposer de terrains à bâtir sur son territoire. Lors de l'approbation de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme en janvier 2017 par le conseil métropolitain, un terrain d'une superficie d'environ 1 hectare, qui se situe entre le complexe sportif de la Touche et le lotissement des Coteaux, a été identifié pour créer de nouveaux logements (20 lots de superficies allant de 225 à 460 m² environ).

Le permis d'aménager est un préalable indispensable au démarrage des travaux de viabilisation et au lancement de la commercialisation des terrains à bâtir.

■ Prochain **CONSEIL MUNICIPAL** :
le **MERCREDI 7 FÉVRIER** à 20h30

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.betton.fr

Les Vœux de Rennes Métropole à La Confluence

Jeudi 18 janvier dernier, la salle de La Confluence a accueilli la cérémonie des vœux de Rennes Métropole, un événement majeur de la vie politique locale. Dans son allocution, le Président de Rennes Métropole, Emmanuel Couet (photo), a adressé ses vœux de « réussite et d'optimisme » aux élus des 43 communes de la Métropole : « Notre capacité à jouer collectif quand l'essentiel est en jeu est notre force. Elle fait la réussite de notre territoire » a-t-il notamment déclaré.

Le Président a évoqué plusieurs sujets : Plan de Déplacements Urbains, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Contrat de Territoire.

En introduction, Michel Gautier, Maire de Betton a rappelé les grands projets en cours et à venir soutenus par Rennes Métropole : l'aménagement de la rue de Rennes, du Trégor et de la place Charles de Gaulle, ainsi que l'extension du parking de La Forge.

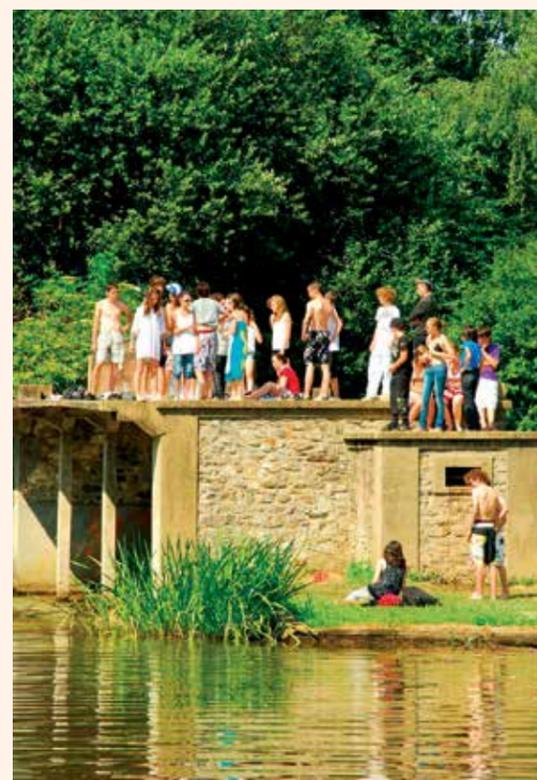


Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole.

CONCERTATION

Réinventons notre ville !

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, une réflexion sur le patrimoine communal est actuellement menée par l'équipe municipale. C'est dans ce contexte que la Ville de Betton offre aux habitants la possibilité de s'associer à cette réflexion, en leur proposant d'inventer de nouveaux usages pour plusieurs lieux de la commune.



Premier lieu à réinventer : le lavoir

Pendant plusieurs mois, nous vous proposerons donc de réinventer plusieurs lieux. Cette démarche de concertation commence avec le lavoir, un lieu emblématique de la commune. La Municipalité souhaite associer les habitants à la réflexion menée autour de ce site afin de lui apporter de nouveaux usages.

Des idées ?

Dessins, mots-clés, projets... Vos propositions sont les bienvenues ! Vous pouvez nous envoyer votre projet par courriel : amenagementdelaville@betton.fr ou en vous rendant en Mairie (une boîte à idée sera à votre disposition à l'accueil).

Et après ?

Chaque projet sera ensuite étudié par l'équipe municipale. Les Bettonnais seront informés des projets retenus dans les pages du Betton Infos.



Essentiel&Domicile, une nouvelle agence de services à la personne

L'entreprise de services Essentiel&Domicile ouvre sa seconde agence bretonne en franchise. Une nouvelle adresse utile pour les besoins des particuliers en ménage, jardinage et aide à l'autonomie.

Promise à l'ouverture le 1^{er} mars 2018, l'agence bettonnaise sera la 16^e vitrine du réseau de franchise de l'enseigne lyonnaise, en plein développement commercial depuis 2014. Elle sera dirigée par les responsables de l'agence de Saint-Grégoire, en activité depuis trois ans. « *Nous avons atteint nos objectifs* », se félicite René Daunay, cogérant de l'agence avec sa fille, Laurine. « *Comme nous souhaitions rester une agence à taille humaine, nous faisons le choix d'en ouvrir une autre pour répondre à la demande* ».

Le choix de Betton ? « *C'est une ville de 10 000 habitants et un bassin d'emploi actif qui nous permettra des recrutements correspondants aux souhaits de nos nombreux clients en attente* ». D'ici trois ans, Essentiel&Domicile espère séduire 400 à 500 clients en fidélisant une vingtaine d'employés à temps complet, qualifiés ou expérimentés grâce « *à des avantages sociaux et à un niveau de rémunération plus intéressants qu'ailleurs* ».

L'entreprise proposera aux particuliers des prestations de ménage, de repassage, de jardinage, de bricolage et de garde d'enfants dans un périmètre de cinq kilomètres autour de Betton. Elle offrira aussi des services d'aide aux personnes âgées, en situation de handicap ou de perte d'autonomie pour les gestes essentiels du quotidien (aide au lever, à la prépara-



Photo Essentiel et domicile

tion des repas, courses, sortie...). « *Nous sommes attachés à la proximité de nos clients et salariés, d'où le choix aussi d'ouvrir une vitrine en plein centre ville de Betton pour les recevoir* ».

Pratique

■ Essentiel & domicile, 10 allée Mozart.
Tél. : 02 34 09 02 09 - À partir du 1^{er} mars.
Du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h30-18h.

Le Trégor, réouvre en février

Le bar-tabac du centre commercial change de propriétaire. Katia et Régis Plouhinec reprennent le comptoir pour vivre une nouvelle aventure en famille avec le PMU en bonus.

Les turfistes seront heureux d'apprendre l'ouverture d'un second point de paris hippiques dans la commune. Ce sera chose faite le 6 février à la réouverture du bar-tabac après une semaine d'inventaire et de petits travaux. « *Nous n'imaginions pas reprendre l'affaire sans PMU* », expliquent Katia et Régis Plouhinec, les nouveaux gérants du Trégor. « *Les courses animent un bar et attirent du monde, surtout le dimanche matin* ».

Pour le reste, les habitués de l'établissement ne seront pas désorientés. Bar, tabac, presse, jeux à gratter... Le Trégor gardera ses activités, son nom et sa décoration. « *Nous ouvrirons juste un peu plus tôt en semaine pour fermer un peu plus tard aussi* ».

Après dix ans aux manettes d'un bar-tabac au Mans, également restaurant ouvrier, Katia et Régis Plouhinec ont choisi Betton pour se rapprocher de la mer et des racines bretonnes du patron. « *Nous avons envie de nouveaux horizons* », explique le couple. « *On nous dit que Betton est une ville sympa et dynamique. Nous avons eu un coup de cœur pour le lieu. La terrasse du bar et la proximité du centre commercial sont de beaux atouts* ». Amateur de sport et de

football en particulier, Régis Plouhinec promet des soirées match animées à l'occasion de la prochaine Coupe du monde.

Pratique

■ Bar-tabac Le Trégor, 1 place du Vieux Marché, tél. : 02 99 55 76 39.
Ouvert du mardi au vendredi (7h-20h), le samedi (8h-20h) et le dimanche (8h-13h).



Katia et Régis Plouhinec.

Une semaine pour prendre le temps !

La Municipalité organise du lundi 12 au samedi 17 février, la Semaine de la Parentalité. Un évènement organisé en collaboration avec des associations bettonnaises et le service Jeunesse.

Cette année, la Semaine de la Parentalité offre aux parents la possibilité de passer plus de temps avec leurs enfants, le temps d'une semaine, à travers l'organisation de temps forts adaptés. Alors, et si nous prenions le temps !

Et si nous prenions le temps... de ressentir, regarder, s'imprégner !

• Ateliers sensoriels et de motricité :

Mardi 13 février - Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM), 5 rue de la Rabine

Les oreilles grandes ouvertes, les pieds libérés, un parcours sensoriel main dans la main.

De 17h à 19h > Pour les enfants de moins de 4 ans et leurs parents.

• Yoga famille : animé par Lucie Cavey

Mardi 13 février - La Médiathèque
Parents et enfants font des expériences pour apprendre à faire une pause, être attentifs à leurs sensations.

De 18h à 19h > Pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents.

Venir en tenue décontractée.

Sur inscription auprès de la Médiathèque

Et si nous prenions le temps... de jouer, découvrir !

• Jouons avec les Temps d'Activité Périscolaires (TAP)

Mardi 13 et vendredi 16 février - Ecole des Omblais

Lundi 12 et jeudi 15 février - Ecoles de la Haye-Renaud et des Mézières

15h45 : Ouverture des TAP. 17h : Atelier jeux de société

> Pour les élèves des écoles concernées et leurs parents

• Soirée jeux de société Adolescents-Parents

Organisée par l'association « Betton ludique »

Jeudi 15 février - Prieuré

De 20h à 22h > Ouvert à tous

• Tournois Parents-Enfants

Mercredi 14 février - CAP

Billard, baby-foot, jeux de société...

De 14h à 18h30 > Pour les jeunes de 14 à 20 ans et leurs parents

• Jeux-vidéo en famille à la Médiathèque !

Du mardi 13 au vendredi 16 février

Pourquoi Minecraft plaît tant à vos enfants ? Toute la semaine, l'animateur multimédia et les jeunes aideront les parents à découvrir le célèbre jeu de construction. Un challenge de construction se déroulera samedi à La Chaperonnais.

Mercredi 14 février

La Bulle, salle des jeux-vidéo de la Médiathèque, change de fonctionnement. Inutile de venir seul, tu ne pourras jouer qu'avec un adulte de ton choix !

Ouvert à tous, aux horaires d'ouverture de la Médiathèque



Et si nous prenions le temps... de discuter, débattre, s'écouter, s'exprimer !

• Allo Parlons d'enfants

Permanence téléphonique élargie de l'association Ar Roch' avec un créneau supplémentaire tous les soirs de la semaine, de 20h à 22h. Un service d'écoute à destination des familles et des professionnels, pour évoquer leurs difficultés relationnelles et éducatives avec les enfants.

Ligne téléphonique anonyme et non surtaxée : 02 99 55 22 22

Renseignements : www.arroch.fr

• Café Parent

Vendredi 16 février - Auditorium de la Médiathèque

À partir des expressions recueillies par les jeunes pendant la semaine. Organisé et animé par l'association « Parents Confiance »

De 20h à 22h15 > Ouvert à tous, parents et jeunes

• Atelier d'écriture

Jeudi 15 février - CAP

Le thème : « Souvenirs d'enfance à partager ». Animé par le Café Utopique de Betton (CUB).

De 20h à 21h15 > Pour les enfants à partir de 9 ans et leurs parents.

Sur inscription auprès du service jeunesse de la Mairie

Et si nous prenions le temps... de partager en famille !

• Histoire gourmande

Jeudi 15 février - Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)

Histoires, comptines et goûters, à réaliser et déguster ensemble.

De 14h à 17h > Ouvert à tous (enfants à partir de 6 ans)

Temps fort Samedi 17 février De 14h à 18h30 à La Confluence

Pour partager notre vécu de la semaine !

Exposition à l'Estacade (murs d'expressions, croquis de Bénédicte Klène, restitutions sonores...), jeux, activités manuelles, ateliers sensoriels et de motricité, échanges et partages autour d'un goûter, mini-défi Minecraft, réalisation d'un jeu de 7 familles géant...

Des ateliers sont proposés au Multi-Accueil Polichinelle, à la micro-crèche Bo P'tits loups ainsi qu'à la Halte-Garderie. Renseignez-vous auprès de la structure d'accueil de votre enfant pour connaître les animations proposées dans le cadre de la Semaine de la Parentalité.

Pour retrouver le programme complet, rendez-vous sur le site www.betton.fr



La crèche Polichinelle s'agrandit

Situé rue des Marronniers à Betton, le Multi-Accueil Polichinelle accueille les enfants de deux mois et demi à quatre ans, de manière régulière ou occasionnelle. Pour la prochaine rentrée scolaire, le Multi-Accueil Polichinelle offrira 12 places supplémentaires suite à l'agrandissement de ses locaux. Le lancement des travaux est imminent.

Une association dynamique et volontariste



Thierry Anneix,
Adjoint en charge de la
Petite enfance et l'Éducation

« La pluralité d'offres de modes de garde pour l'accueil des enfants contribue à l'attractivité de notre commune. Le Multi-Accueil Polichinelle a une vraie singularité. Premièrement, c'est une structure à gestion parentale : les parents participent directement au fonctionnement du Multi-Accueil au sein de commissions thématiques. Le projet porté par l'association se caractérise également par un engagement social très fort, à travers l'accueil de tous les enfants, dans leur diversité. L'association pratique des tarifs accessibles à tous, grâce à une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant de 130 000 € ».

12 places supplémentaires

Les familles sont nombreuses à plébisciter ce mode de garde. « À ce jour, nous devons étudier 50 dossiers pour seulement huit places disponibles » indique Céline Fontaine. L'agrandissement des locaux de l'association permettra d'offrir aux familles 12 places supplémentaires.

L'établissement accueille actuellement 24 enfants de deux mois et demi à quatre ans, deux enfants en situation de handicap, et 3 enfants avec des besoins spécifiques. La directrice, Céline Fontaine, le reconnaît : « Aujourd'hui, on est un peu à l'étroit. Nous accueillons les familles dans l'entrée qui sert aussi de vestiaire. C'est compliqué pour les grands frères ou les grandes sœurs qui ne peuvent entrer dans la crèche et qui doivent patienter ici. Pour nos réunions, nous devons aller dans d'autres locaux, dans une salle communale. Ce n'est pas très pratique ».

Un chantier important

Les travaux débutent mi-février pour un chantier d'une durée de huit mois. « On passera d'une surface totale de près de 300 m² à environ 430 m². Il y aura une extension sur la cour, avec des travaux de maçonnerie, etc. Il faudra également refaire l'électricité et aussi réorganiser l'agencement des pièces » explique le Président du Multi-Accueil, Pierre Monsigny. Et qu'en pensent les familles ? « Les familles sont enthousiastes. Toute l'équipe est également très positive vis à vis de cette évolution. » ajoute-t-il. Un chantier, au cours duquel les petits occupants

du Multi-Accueil devront déménager. « Nous irons nous installer en juillet-août dans les locaux de l'école maternelle de la Haye-Renaud » indique Céline Fontaine. Une installation provisoire en attendant de pouvoir s'installer dans les nouveaux locaux début septembre.

Des locaux plus spacieux

L'agencement des pièces sera repensé. « La salle qui nous sert actuellement de salle de repas sera agrandie et deviendra une salle beaucoup plus spacieuse et multifonctions. » précise Céline Fontaine. Cette grande pièce pourra accueillir les repas des enfants, mais pas seulement. Réunions avec les parents, conférences ou tables rondes... Un lieu plus confortable pour accueillir les animations ponctuelles proposées par l'association (atelier parents, etc.). Une fois ré-agencé, le hall deviendra un lieu d'accueil à part entière, permettant de recevoir les familles dans de meilleures conditions. Ces nouveaux locaux comprendront également une salle de change et deux chambres supplémentaires.

Coût du projet

► 510 000 € TTC avec un
financement de la CAF de 286 400 €

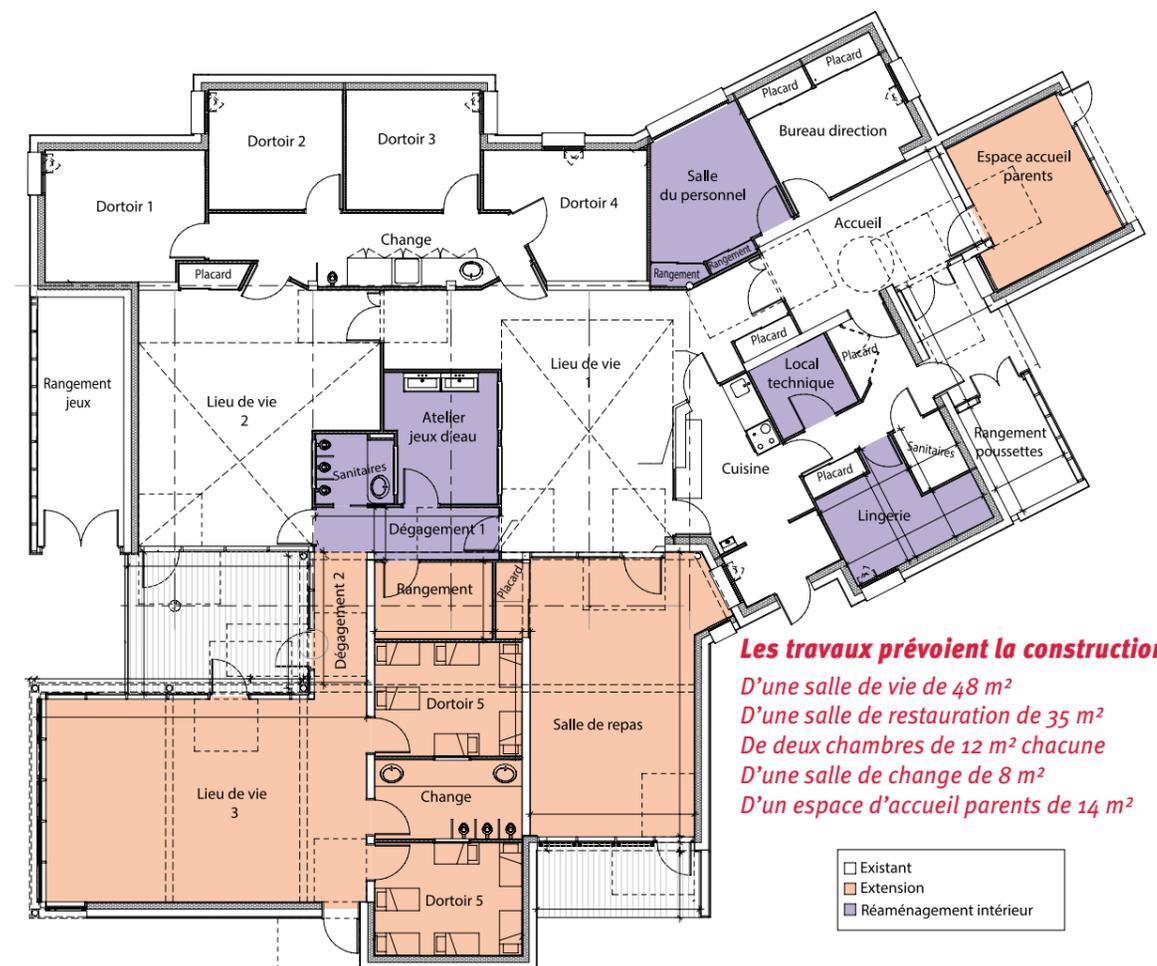


Le Président, Pierre Monsigny, et la Directrice, Céline Fontaine. L'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche s'accompagnera de 4 créations de poste.

Pratique

■ Multi Accueil Polichinelle
6 rue des Marronniers - Tél. : 02 99 55 77 08
creche.polichinelle@wanadoo.fr - www.polichinelle-betton.fr

Modalités d'inscription : les inscriptions se font uniquement par téléphone les mardis et jeudis de 14h à 18h30. L'admission se fait sur des critères sociaux, d'âge et le temps de présence souhaité. Pour l'accueil occasionnel, l'admission est possible toute l'année. Le Multi Accueil est ouvert pendant les vacances scolaires.





Iron Panda #1 : soirée rap

Nouveau prodige de la scène rap rennaise, ABD marque les esprits par son flow déchaîné, liant puissance et efficacité. Il s'est fait connaître au niveau national avec le titre « Monsieur Sall » et ses clips filmés en bas des tours de la ZUP Sud, décor de son univers hip-hop acéré.

Avec un rap très technique, imagé et teinté de nu-soul/ragga, Kenyon s'est forgé une forte réputation en matière de performance vocale et scénique, notamment en impro. Ses techniques de chant multiples impressionnent et font de lui un MC très courtisé.

Pratique

■ Samedi 24 février à 21h, salle de La Confluence

Tarif unique : 7€ / Tarif carte Sortir : 4€

Navette retour vers Rennes (République) gratuite dans la limite des places disponibles. Billetterie en ligne sur www.betton.fr. Renseignements au 02 99 55 05 45 ou confluence@betton.fr

Exposition de Steve McCurry : Une belle aventure...

L'exposition s'est terminée le 29 janvier dernier. Retour sur ces quatre mois d'exposition.

Rencontre avec Agathe Créac'h, Médiatrice

D'où venaient les visiteurs ?

« De Betton, mais aussi de Rennes et du département. Certains groupes ou clubs de photographes amateurs sont venus de plus loin, de Bretagne ou des Pays de la Loire pour voir l'exposition. Quelques passionnés de Steve McCurry sont également venus spécialement de la région parisienne. Une vingtaine de groupes d'adultes a sollicité une visite commentée. »

L'Afghane aux yeux verts est une des photos les plus célèbres de Steve McCurry. Selon vous, qu'est-ce qui explique son succès ?

« Tout est fait pour mettre en valeur son regard, et pourtant son expression est très neutre. On ne peut interpréter ce qu'elle exprime ; est-ce la colère, la peur, la révolte, les souffrances de l'exil ? Chacun peut l'interpréter en fonction de son histoire, de son vécu. C'est pourquoi il est plus facile de se l'approprier. »

Quelle a été la question la plus fréquente ?

« Les gens voulaient savoir quel âge avait le Moine Tibétain ! »

Et alors, quel âge a-t-il ?

« Je n'ai pas la réponse à cette question. Je dirai qu'il est plus vieux qu'un homme peut l'être. Pour moi il représente toute la civilisation tibétaine, empreinte de spiritualité. »

Le Chiffre ▶ 15 000 visiteurs



À droite, Agathe Créac'h, Médiatrice.

Quelles ont été les réactions des enfants ?

« 40 classes ont pu visiter les deux escales. La plupart posait des questions sur les modes de vie dans les pays représentés dans l'exposition : l'Inde, l'Asie du Sud-Est, l'Afghanistan, le Tibet. Beaucoup d'entre eux sont revenus avec leurs parents par la suite. »

Prochaine exposition : les spectacles miniatures de Léna d'Azy

Du samedi 3 mars au dimanche 1^{er} avril 2018, à la Galerie de l'Illet, venez vivre une expérience culturelle insolite ! La scénographe Cécile Léna propose au spectateur une immersion dans des spectacles miniatures. Le concept : le spectateur se place devant une boîte installée à hauteur d'yeux ; il met un casque audio puis déclenche à l'aide d'un interrupteur une séquence son qui anime l'espace miniature durant quelques minutes. L'exposition présentera au spectateur deux parcours de maquettes sonores et visuelles, *FreeTicket Kilomètre zéro* et *l'espace s'Efface*. *L'espace s'Efface* est une immersion poétique au cœur d'une maison aux influences asiatiques. *FreeTicket Kilomètre zéro* embarque le spectateur dans l'histoire d'un boxeur à la dérive.



Pratique

■ Galerie de l'Illet. Ouvert du mardi au samedi de 15h à 18h30. Le dimanche de 10h30 à 13h30 et de 15h à 18h. Pour en savoir plus : www.lenadazy.fr

MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous

■ Un jeudi de cinéma

Jeudi 8 février à 15h : un jeudi après-midi par mois, l'auditorium ouvre ses portes pour une projection de film accessible à tous. Du cinéma pour le plaisir de chacun. Réservation conseillée (signaler toute demande particulière d'accessibilité au 02 23 27 41 02).

Ce mois-ci, la médiathèque propose un documentaire qui raconte l'aventure d'étudiants qui vont se livrer à l'exercice difficile de la prise de parole en public. Au fil des semaines, ils vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique, et vont s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes.

■ Le sculpteur de rêves

Mardi 27 février à 15h : conte musical par la Cie Staccato. Toujours discret, le sculpteur de rêves voyage de ville en ville. Il travaille pour que les rêves enfouis de chacun s'épanouissent et que les gens aient de nouveau envie de sourire. À partir de 5 ans. Sur réservation.

■ Plein les mirettes

Mercredi 28 février à 16h : ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités : un renard qui se prend pour une poule, un lapin qui fait la cigogne et un canard qui veut remplacer le Père Noël. Si vous voulez prendre des vacances, passez votre chemin. À partir de 5 ans. Durée : 80 min. Sur réservation.

Plus d'infos

Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques (3,10 €/séance).

Réservations : 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr

Les inscriptions se font désormais un mois pile avant chaque animation (les inscriptions au trimestre ne seront plus enregistrées).

■ Rime et pouces

Jeudi 1^{er} mars à 9h30 et 10h30 : des histoires et des comptines pour l'éveil des tout-petits. Sur réservation.

■ Baby yoga

Vendredi 9 mars à 9h30 et 10h30 : un atelier qui propose aux tout-petits accompagnés de leurs parents un voyage à la découverte de leurs corps et de beaux livres. Sur réservation à partir du 9 février.

Autour du jeu

■ Exposition photo

« Le jeu est la forme la plus élevée de la recherche ». Albert Einstein. « Joue et tu deviendras sérieux ! ». Aristote. Savants et philosophes l'avaient bien compris, le club photo de Betton en a fait une expo. Du samedi 3 au 24 février, la médiathèque offre l'occasion de découvrir plus de 30 photos sur le thème du « Jeu » réalisées par l'association Objectif Image, qui vient de fêter ses trois ans d'existence. Plus d'infos : objectifimage-betton.bzh

■ À vous de jouer !

Pendant les vacances, la médiathèque met en accès libre ses jeux de société. Nul besoin de présenter votre carte de médiathèque, les boîtes sont à votre disposition aux heures d'ouverture. Des jeux pour tous les âges et tous les goûts : PlayaPlaya, Le manoir des Sorcières, les 8 familles, Dobble ou Panique au resto.

Vacances d'hiver

Pendant les vacances, la médiathèque ouvre aux horaires habituels : **Mardi : 15h - 18h30, mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30, jeudi : 15h - 18h30, vendredi : 15h - 18h30, samedi : 10h - 12h30 et 14h - 18h**



La ferme s'anime au pluriel

Samedi 17 février, de 10h à 13h, en clôture de la semaine de la parentalité, la ferme de la Chaperonnais accueille les petits et les grands pour son édition d'hiver. Un programme varié et familial avec des ateliers nature et un apéro soupe... À la lisière de la ville, dans les prés et en dehors, profitez de la ferme qui s'anime !

Le programme

Planter le décor

Savez-vous planter des ... sureaux, charmillles, fusains, tilleuls ? Chaussez vos bottes et remontez vos manches, c'est l'occasion de s'essayer à la plantation de petits arbustes pour installer une haie vive et champêtre à la Chaperonnais. Paysage, biodiversité et techniques, tout sera abordé pour que vous puissiez reproduire à la maison.

Initiation à la taille

Pommiers, poiriers et autres arbres fruitiers, des principes de la taille aux soins naturels à apporter, Jonathan Savatte, de la pépinière de l'Arborescence, vous dispense de précieux conseils au cours de cet atelier pratique.

Des branches bien fagotées

Après le temps des plantations et de la taille vient la question de l'utilisation des branches coupées. Il n'y a pas mieux pour allumer le feu de la cheminée, du poêle ou du barbecue ! Pour stocker et sécher ces déchets à valoriser, le mieux est de faire des fagots. À l'aide de fagoteuses, aidez la ferme à constituer ses réserves pour alimenter le four à pain le printemps venu.

Un souper à votre goût

Chaude ou froide, en bouillon ou en velouté, la soupe est une source inépuisable de créativité pour vos papilles qui se déguste à tout âge. De l'épluchage des légumes dans la bonne humeur à l'élaboration de l'apéro-soupe, la cuisine du centre est à votre disposition, dès 10h, pour faire connaissance et cuisiner ensemble. Sur place, légumes, épices et aromates seront à votre disposition. Possibilité aussi d'apporter votre plat réalisé à la maison. Et à midi, on profite de la dégustation pour partager saveurs et recettes.

Pratique

■ Toutes les animations sont gratuites.
Renseignements : Pôle Vie de la Cité à viedelacite@betton.fr - 02 99 55 16 17.



Bienvenue à l'atelier partagé

En 2017, une nouvelle association a vu le jour à Betton : l'atelier partagé. Au cœur des valeurs de l'association, une philosophie basée sur l'échange de savoirs, l'écoute, l'entraide et la bienveillance.

Guillaume Collet, Trésorier de l'association « L'atelier partagé », est Président de l'association LabFab qui fédère les Fablabs sur le territoire de Rennes Métropole. Installé à Betton depuis 2015, il souhaitait lancer un concept similaire à Betton, basé sur l'échange et la transmission de savoirs. L'association a vu le jour en juillet 2017 ; elle participe au forum des associations en septembre 2017. « Pour nous c'était vraiment comme un crash test » raconte Cathy Leclubre, Secrétaire de l'association. « Participer au forum nous permettait de savoir si notre projet allait intéresser les gens ou pas ». C'est un succès. L'association reçoit une centaine d'e-mails de personnes intéressées par la démarche de l'atelier partagé.

L'association est un lieu de partage et d'échange de savoirs. Numérique, art, informatique, réparation, robotique, impression 3D, culture, recyclage, prototypage, permaculture, loisirs créatifs... L'objectif de l'association est d'accompagner toute personne intéressée dans la réalisation d'un projet, quel qu'il soit ! « Nous nous percevons comme des médiateurs » précise Cathy Leclubre.

Pas besoin d'être informaticien ou ingénieur !

Le concept s'inspire du modèle américain des FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication »). Il s'agit de Tiers-lieux ouverts au public, où chacun peut utiliser librement et gratuitement les machines et les outils mis à disposition. Un concept né aux États-Unis au sein du Massachusetts Institute of Technology (MIT) à la fin des années 1990. Ce sont des espaces de collaboration créative permettant aux porteurs de projets de créer et de fabriquer, mais aussi de transformer ou de réparer des objets du quotidien (pièce d'électroménager, etc.).

Apprendre et faire ensemble

C'est bien cette philosophie basée sur l'échange et le partage qui est au cœur des valeurs de l'association « l'atelier partagé ». L'association poursuit un objectif social et culturel, afin d'apporter de la connaissance et des compétences à ceux qui le souhaitent. Elle compte à ce jour une vingtaine d'adhérents. « Il y a des retraités mais aussi des actifs ; un de nos adhérents est ébéniste et a proposé de nous fournir du matériel. Nous avons également parmi nous un réparateur de vélo qui proposera des ateliers de réparation » confie Guillaume Collet. « Que vous soyez passionné de jardinage, de bricolage, d'informatique... Tout cela peut donner lieu à l'organisation d'ateliers spécifiques » explique-t-il. Les lo-



De gauche à droite : Bruno Mechin, Président, Guillaume Collet, Trésorier et Cathy Leclubre, Secrétaire.

caux seront aménagés, avec notamment un espace découpe, une imprimante 3D, un espace soudure...

Toujours avec cette notion de transversalité qui la caractérise, l'atelier partagé envisage également de collaborer avec d'autres associations bettonnaises dans le cadre de rendez-vous réguliers. « Nous avons déjà des idées de projets avec des associations » confie le Président Bruno Mechin. L'association envisage également, à terme, une collaboration avec les écoles, la Médiathèque, ou d'autres institutions.

Vous avez un projet, une idée ? Des compétences, des connaissances ? Tous ceux qui souhaitent s'investir au sein de « L'atelier partagé » sont les bienvenus. « Que ce soit pour proposer un projet, ou simplement pour discuter, chacun peut venir nous rencontrer ». Alors, qu'attendez-vous ?

Pratique

■ Association « L'atelier partagé »
2, place de l'église (au rez-de-chaussée du Centre 10/14)
contact@latelierpartage.fr - www.latelierpartage.fr

Solidarité avec la famille Bitambiki

En janvier 2017, un Comité de soutien s'est constitué pour venir en aide à la famille Bitambiki, d'origine congolaise, menacée d'expulsion. Un grand mouvement de solidarité a alors vu le jour. C'est ainsi, qu'une manifestation rassemblant plus de 400 personnes a été organisée le 5 février 2017 (photo) et qu'une pétition en ligne a recueilli plus de 1 500 signatures. Le Conseil municipal de Betton s'est également fortement impliqué en votant à l'unanimité un vœu de soutien à la famille.

Après de nombreux recours, le 4 décembre 2017, la Préfecture a finalement accordé un titre de séjour d'un an à Jaurès et de 3 mois à Famy. Ils ne sont donc plus dans l'obligation de pointer à la gendarmerie et peuvent désormais vivre en France sereinement, accompagner Beni-Paul et Jérémy à l'école et travailler.



La famille Bitambiki, le Comité de soutien et l'association Betton sans frontières tiennent à partager ces excellentes nouvelles et à remercier chaleureusement les bettonnais pour leur mobilisation.

Pour clôturer cette année de solidarité, un repas sera organisé le **dimanche 25 février**, à partir de 12h, à la salle Anita Conti. Les bénéfices seront reversés à la famille Bitambiki.

Séjour en Allemagne

Du **vendredi 27 avril au jeudi 3 mai**, le comité de jumelage de Betton propose à quarante jeunes de 12 à 17 ans un séjour dans une famille allemande dans notre ville jumelle d'Altenbeken. Le transport se fera en car grand tourisme et l'encadrement sera assuré par des adultes expérimentés. Le coût du séjour est de 130 € (cotisation de 20 € en sus pour les non-adhérents). Renseignements et inscriptions à cjbetton@free.fr ou au 06 81 24 40 98.

Goûter solidaire

Le 27 décembre dernier, l'association Vivre Ensemble organisait un goûter solidaire. Ce moment très convivial et gourmand a été vraiment joyeux et la rencontre intergénérationnelle a parfaitement fonctionné. Parmi les temps forts (échanges de chansons, danses et jeux) l'enfant la plus jeune (5 ans) a remis à notre doyenne de Betton (97 ans) le jeu de société SLAM plébiscité par la Résidence de l'Ille. La gentillesse de tous, animateurs, bénévoles et participants a permis cette bienveillance en priorité destinée aux personnes isolées, loin de leurs proches.



Découverte des Andes

Les associations Betton Solidarités et Crèche D'Arequipa vous invitent à une séance au cinéma Le Triskel le **mardi 6 février** à 20h30. Un voyage en terres andines, des Crèches d'Arequipa au Pérou jusqu'aux hauts plateaux boliviens, au profit des enfants des bidonvilles. Participation minimale de 5 €. Renseignements à bettonsolidarites@laposte.net

Relais Atout'Âge

Mardi 6 février : marche douce secteur de Beauregard

Vendredi 9 février : animation musicale

Mardi 13 février : marche douce à Betton

Vendredi 16 février : déjeuner convivial

Mardi 20 février : marche douce secteur de Rennes Nord

Vendredi 23 février : confection de bracelets

Mardi 27 février : marche douce à Betton

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers
Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvr@gmail.com. Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Le Festival Travelling s'invite au Triskel

Le Festival Travelling offre chaque année une rétrospective d'une ville cinématographique emblématique. Du **20 au 27 février**, l'édition 2018 vous fait découvrir la cinématographie autrichienne au travers du prisme de Vienne. Pour l'occasion, le cinéma Le Triskel offre aux bettonnais une programmation hétéroclite alliant le film d'animation ("L'Étrange forêt de Bert et Joséphine"), le film pour jeune public ("Pierre et le Loup") à la comédie ("Boys like us") sans laisser de côté les drames ("Une histoire simple", "Amour Fou" et "71 fragments d'une chronologie du hasard"). Vous aurez l'occasion de revoir, sur grand écran, Romy Schneider aux côtés de Claude Brasseur et de Bruno Cremer. Le cinéma autrichien d'aujourd'hui sera également présent avec le film de Michael Haneke "71 fragments



d'une chronologie du hasard qui sera diffusé le dimanche 25 février à 20h30 et qui nous plonge dans le Vienne d'aujourd'hui au travers d'un polar où cinq tranches de vie s'entrecroisent pour le meilleur et pour le pire...

Pratique

■ Cinéma Le Triskel - 7, rue du Trégor - cinematriskel@free.fr
 Retrouvez la programmation sur www.cinema-triskel.com - www.cine35.com
 et au 02 99 55 06 55 - www.clairobcur.info

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

" Unis dans l'Action pour les Bettonnais "



Christine Coudrais et Sophie Hautière

À l'heure où nous rédigeons ces lignes (10 janvier 2018, délai imposé par la majorité pour « rendre notre copie », pour une parution en février prochain !), il est encore temps d'espérer des changements en 2018 : que notre statut d'élu(e)s minoritaires permette à nos **interrogations constructives et réfléchies**, fruit d'un travail assidu en commissions, et reflets des questionnements dont vous nous faites part, d'avoir des réponses opportunes ! Que les brimades cyniques, intempêtes, improductives et répétées du maire laissent place au bon sens ! Tournez donc vite cette page « 2017 » et abordons les sujets qui ponctuent votre quotidien :

La nouvelle salle des sports aux Omblais : l'enveloppe financière qui lui sera dédiée sera de 2.100.000 € HT. Le projet nous semble être de qualité et indispensable pour l'accueil des sportifs bettonnais. Si pour l'instant la majorité n'a pas fait le choix d'y favoriser le handisport, rien ne doit être figé, selon nous, en ce sens (le sol sera adapté à ces pratiques). Quand

" Betton alternative "



Dominique Constantin



Joël Meyer

Nous tirons des sonnettes d'alarme

- Réalisation d'un terrain de foot synthétique à la Touche !

Son coût pourrait être compris comme l'intérêt manifesté aux sportifs de notre commune. Mais

! des études très documentées démontrent le risque pour la santé de ce type de terrain et le rapport bénéfice/risque au sens médical du terme n'est pas en faveur de son utilisation. La parcelle sur laquelle est prévu ce type de matériau est pourtant clairement identifiée comme facile à drainer et pouvant (pour le même entretien) recevoir aisément une pelouse en herbe.

- Réhabilitation du site des Omblais !

La réflexion entamée fait une certaine part belle à la participation (enseignants, parents, opposition) et nous en prenons acte. Mais ! La volonté de ne penser qu'à l'horizon de la première tranche du projet pose question. L'appel à concours prévu pour la seule première phase, met en péril la cohésion « urbanistique » et « architecturale » de l'ensemble. Re-Penser

Avvertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité du directeur de publication ou de la ville.

nous suggérons de se poser, une bonne fois pour toute, et profitant de cet investissement, la question de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, nous avons en réponse une fin de non recevoir du maire : DOMMAGE !

La facture augmente pour la nouvelle salle des fêtes : s'il ne s'agit pas de remettre en cause la réussite et surtout la nécessité de la réfection de la salle des fêtes, ce sont quelque 35.000 € supplémentaires (remplacement d'une ligne électrique alimentant la salle principale et ses annexes) qui ont été engagés, auxquels il convient ENCORE d'ajouter 15.000 € pour les projecteurs de la salle d'exposition. Pourquoi ces dépenses ne figuraient-elles pas au budget initial ? Pas de réponse... Dommage que la majorité, tant qu'elle avait la gestion de l'éclairage public (désormais c'est de la compétence de la métropole) n'ait pas mis autant de moyens financiers pour doter de lumière bon nombre de quartiers bettonnais qui se trouvent plongés dans la pénombre particulièrement en période hivernale...

Christine COUDRAIS - Sophie HAUTIERE « Ensemble Betton 2020 »

un quartier c'est AUSSI lui donner la réelle capacité de construire son « ordinaire » comme un phylum d'une infinie richesse et comme la connivence d'une richesse partagée de tous, mais encore faut-il en faciliter sa pensée.

- Modalités de vie aux abords et autour du Prieuré !

Oh combien il est compliqué dans cet espace si contraint de faire entendre et prendre en compte tous les besoins ! Mais voilà que les habitants ont, selon notre maire, l'obligation légale de rentrer leur voiture dans leur garage ! et donc point n'est nécessaire d'examiner et augmenter les espaces de stationnement et permettre ainsi de faciliter la vie des commerçants, des habitants riverains (qui ont du mal à sortir de chez eux) des citoyens qui viennent participer à des célébrations etc....

Nous tirons des sonnettes d'alarme MAIS !

Monsieur le Maire n'veut pas... la, la, sol, sol, fa, fa.

J. Meyer et D. Constantin



L'auto partage : c'est parti !

L'expérimentation de deux voitures en auto partage débute sur Betton, du jeudi 1^{er} mars au vendredi 31 août 2018. L'auto partage consiste à louer et disposer librement d'une voiture sans en être le propriétaire.

Où seront situées ces voitures ?

Une sur la place Charles de Gaulle devant la Mairie, et une sur le parking de la gare.

Quel type de véhicule et pour qui ?

Les Bettonnais, particuliers ou entreprises, mais également tous les abonnés City Roule pourront emprunter les deux véhicules thermiques de la commune, de type Clio. En devenant city Rouleur, vous pourrez également louer les 50 véhicules City Roule disponibles dans les 34 stations rennaises.



Comment ça marche ?

Alternative à la possession d'un véhicule personnel, ce service à la mobilité permet d'accéder à des véhicules en libre-service 24h/24 et 7j/7. Une fois inscrit, il est possible de réserver un véhicule jusqu'à 5 minutes avant l'heure souhaitée. Carburant, entretien, assurance, stationnement (parking Citedia de Rennes), tout est compris !

Comment s'inscrire ?

- Sur le site www.cityroule.com
 - À la boutique Citédia, 49 rue du Puits Mauger à Rennes.
 - En Mairie de Betton en saisissant le code BETTON 18 (l'abonnement est offert pendant l'expérimentation).
- Une fois inscrit, il est possible de réserver par téléphone, par internet ou sur l'appli mobile City Roule.

Combien ça coûte ?

- Pour les particuliers, le tarif horaire est de 2,60 € et de 0,40 € par kilomètre.
- Pour les professionnels le tarif horaire est de 0,20 € et de 0,35 € par kilomètre.

Et l'assurance ?

Le service inclut l'assurance tous risques, la responsabilité civile et l'assistance 0 km. Tout est pris en charge en cas d'accident non responsable (0 € de franchise).

Dans le cas d'un sinistre responsable ou sans tiers identifié, le city rouleur pourrait être redevable d'une franchise de 600 €. Il existe une option de rachat de cette franchise pour 7€/mois.

Comment s'inscrire à City Roule ?

À compter du 19 février 2018, inscription possible en ligne sur le site www.cityroule.com ou à la boutique Citédia à Rennes. Le service Aménagement de la Ville (02 99 55 83 13) pourra également accompagner les personnes qui n'ont pas d'accès à internet en les guidant sur le site de City Roule.

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 04
Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02
Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : 32 37
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.
Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82
Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
 Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
 M. Biet et M. Simon : 02 99 55 70 06 / 06 82 39 40 47
Ambulances : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 Melesse : 02 99 66 16 80
Transport de malade assis : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
 Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71
Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04 - Ombiais : 06 80 08 47 32

CARNET DE BETTON

Naissances
Arthur Devallee Le 24 novembre
Nathan Pinault Le 10 décembre
Léo Vallée Le 23 décembre
Axel Fragé Le 23 décembre
Salomé Achour Le 27 décembre
Jules Péran Le 27 décembre

Paul Péran Le 27 décembre
Garance Besnier Le 29 décembre

Décès
Daniel Saille 76 ans Le 15 décembre
Jean-Luc Deslandes 46 ans Le 26 décembre

Déchèterie

Changement d'horaires

Lundi : 9h-12h / 14h-18h	Jeudi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h / 14h-18h	Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h	Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Environnement

Lutte contre les nuisibles

Un nouvel arrêté préfectoral du 30 juin 2017 rend obligatoire la lutte collective contre les ragondins et les rats musqués dans le département d'Ille-et-Vilaine. Importé pour sa fourrure, le ragondin est un animal particulièrement nuisible : il détruit les berges et creuse des trous sur le bord des cours d'eau, entraînant un risque d'accident pour les humains ou les animaux domestiques. Il mange également les récoltes et peut propager la « Leptospirose », maladie transmissible à l'homme. Afin de capturer ces animaux, des cages et pièges appartenant à la Ville de Betton ou à la FGDON35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) ont donc été disposés le long des cours d'eau ou des plans d'eau. Ces dispositifs ne doivent pas être volés ou détériorés. Plus d'informations au 06 07 21 61 79, par mail à l'adresse gdcec35@orange.fr ou sur le site : www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com/

Démonstration de broyage de végétaux

Rennes Métropole organise des démonstrations de broyage de végétaux dans certaines déchèteries de Rennes Métropole. Le broyage des végétaux permet de réduire la quantité de déchets apportés en déchèterie et de limiter ainsi les déplacements. Le produit obtenu peut être utilisé en paillage sur les plantations ou ajouté comme matière sèche au compost. Le paillage des plantations permet également de réduire l'arrosage, de limiter la pousse des indésirables, de protéger le sol du gel et de la sécheresse, d'apporter de la matière organique au sol, et enfin, d'abriter et protéger la faune.

Pour assister à une démonstration gratuite, rendez-vous à la déchèterie de Betton les :

- Vendredi 9 février de 14h à 18h
- Samedi 17 février de 9h à 12h
- Mardi 20 février de 14h à 18h

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Sarah Namor, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.
 Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - Prochaine parution : Betton infos de mars. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 février. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (usine certifiée PEFC), à 6 200 exemplaires.

PERMANENCES

Informations Sociales

Assistants Sociaux
 Permanences, sur rendez-vous, les mardis et jeudis matin au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 À compter du 1^{er} février 2018, la permanence CPAM de Betton sera définitivement fermée. Pour effectuer vos démarches, vous pouvez contacter le 3646 ou utiliser votre compte ameli sur ameli.fr ou sur l'appli ameli.

Assistants Maternels
 Si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) sur la commune de Betton, vous pouvez contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45 ou par courriel à repam@betton.fr. Pour consulter la liste des disponibilités mise à jour sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine www.assistantsmaternels35.fr

Addictions Alcool Vie Libre
 L'association apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le 3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre
 Lieu d'écoute et d'information qui vient en aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et en soutien à l'entourage. Réunions les 1^{ères} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

Conciliateur de justice
 Permanences les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre local d'information et de coordination
 Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu de 14h à 17h les 8 février au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et 22 février à la Résidence de l'Ille, 16 avenue Moretonhampstead. Rendez-vous auprès du CLIC Noroit au 02 99 35 49 52.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
 Le CIDFF35 propose une permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

InfosPro Betton
 Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. Tous les lundis de 10h30 à 12h30. Sur rendez-vous au PAE, 28 avenue d'Armorique ou à infosprobetton@gmail.com
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale
 La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale (parents séparés, grands-parents en rupture de liens avec leurs petits enfants, jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents, fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante). Le médiateur familial, neutre et indépendant, aide les personnes à renouer un dialogue, à échanger et à trouver des accords en tenant compte des besoins de chacun.
Contact : 02 23 48 25 67 - mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
info : udaf35.fr/mediation-familiale

Allo Parlons d'Enfants
 Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : 02 99 55 22 22 (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile
 Consultations, sur rendez-vous, le 3^{ème} lundi après-midi de chaque mois. Permanences des puéricultrices : les lundis de 14h à 16h, sans rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Un portail sur les services de proximité
 Relais Service en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPA-NORD et le Club de l'Amitié propose un portail d'information en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : www.servicesproximitebetton.fr



SAMEDI 3 AU 24 FEVRIER

Expo photo

Médiathèque

SAMEDI 3 FEVRIER

Speed baby sitting

CAP

Loto

La Confluence

DIMANCHE 4 FEVRIER

Tout Betton Court

JEUDI 8 FEVRIER

Un jeudi de cinéma

Médiathèque

VENDDREDI 9 FEVRIER

Concours de pétanque

Espace Quincampoix

SAMEDI 10 FEVRIER

Animation ludique

Médiathèque

DIMANCHE 11 FEVRIER

Championnat de twirling

Complexe de la Touche

DU 12 AU 17 FEVRIER

Semaine de la parentalité

Sur différents sites

SAMEDI 17 FEVRIER

La ferme s'anime

La Chaperonnais

Concert Duo Mindelo

CUB

JEUDI 22 FEVRIER

Animation ludique

Auditorium

SAMEDI 24 FEVRIER

RDV numériques

Médiathèque

Concours de pétanque

Espace Quincampoix

Concert Iron panda #1

La Confluence

MARDI 27 FEVRIER

Le sculpteur de rêves

Médiathèque

MERCREDI 28 FEVRIER

Plein les mirettes

Médiathèque

JEUDI 1^{ER} MARS

Rime & pouces

Médiathèque

DU 3 MARS AU 1^{ER} AVRIL

Exposition Lena D'Azy

Galerie de l'Illet

SAMEDI 3 MARS

Loto

La Confluence

LES 3 ET 4 MARS

Concours régional

de tir à l'arc

Complexe de la Touche



www.cinema-triskel.com - Répondeur : 02 99 55 06 55

Vers la lumière

Jeudi 8 février à 20h30 vost

Normandie Nue

Vendredi 9 février à 20h30

Dimanche 11 février à 15h

I Am Not a Witch

Samedi 10 février à 18h (vost)

Le Grand jeu

Samedi 10 février à 21h (vf)

Dimanche 11 février à 18h (vost)

Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre

Mercredi 14 février à 18h

Samedi 17 février à 21h

Dimanche 18 février à 18h

Wonder Wheel

Jeudi 15 février à 20h30 (vost)

Samedi 17 février à 18h (vost)

Marie Curie

Vendredi 16 février à 20h30

Dimanche 18 février à 15h

Une histoire simple

Mardi 2 février à 20h30

Pierre et le loup

Mercredi 21 février à 15h

Amour Fou

Mercredi 21 février à 18h (vost)

3 Billboards,

Les Panneaux de la vengeance

Jeudi 22 février à 20h30 (vost)

Samedi 24 février à 18h vf

Les Tuche 3

Vendredi 23 février à 20h30

Dimanche 25 février à 15h

L'Étrange forêt de Bert et Joséphine

Samedi 24 février à 15h

Pentagon Papers

Samedi 24 février à 21h (vf)

Dimanche 25 février à 18h (vost)

Boys Like Us

Dimanche 25 février à 20h30

71 fragments

d'une chronologie du hasard

Lundi 26 février à 20h30 (vost)

Le Retour du Héros

Jeudi 1^{er} mars à 20h30

Samedi 3 mars à 21h

Dimanche 4 mars à 18h

Black Panther

Vendredi 2 mars à 20h30

Cro Man

Samedi 3 mars à 18h

Dimanche 4 mars à 15h



Jeudi 18 janvier, près de 350 élèves du collège François Truffaut ont assisté à un concert de l'Orchestre Symphonique de Bretagne, rien que pour eux ! Le chant des oiseaux, l'arrivée des nuages... Les musiciens de l'Orchestre ont expliqué en musique différents extraits de l'œuvre de Vivaldi « Les Quatre Saisons ». 600 personnes ont assisté au concert du samedi 20 janvier

